



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

26 JUIN 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
Bruxelles



26085236

N° d'entreprise 0422 122 026

Nom

(en entier) : ADOVA BENELUX

(en abrégé) : ADOVA

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue Egide Van Ophem 40A - 1180 Uccle

Objet de l'acte : Mandat commissaire

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 janvier 2026

L'assemblée renouvelle en qualité de commissaire réviseur, Madame Danièle QUIVY, réviseur d'Entreprises, établie à 1030 Bruxelles, avenue Milcamps, 167 (RPM Bruxelles 0446.334.711).

Son mandat d'une durée de trois ans débute avec l'exercice comptable se clôturant au 31 mars 2026 et se terminera avec l'exercice comptable se clôturant au 31 mars 2029.

Les honoraires du commissaire sont fixés à 9.338 € HTVA par an, montant indexable annuellement.

Mandat est donné à PME-Conseils SA (RPM Bruxelles 0431 475 103) représentée par Christophe SOMERS, administrateur-délégué, pour signer et déposer les présentes résolutions en vue de sa publication aux annexes du Moniteur belge

Pour PME-Conseils SA, mandataire
Christophe SOMERS

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/07/2026 - Annexes du Moniteur belge